



JSP1

L'ÉTHIQUE

Ce sont les principes moraux qui vont conditionner le comportement du sapeur pompier.

LES VALEURS

HONNÊTETÉ

Conformité (quant à la probité, à la vertu) à une norme morale socialement reconnue. C'est la qualité de celui qui est fidèle à ses obligations, à ses engagements, qui ne cherche pas à tromper qui respecte les engagements pris, sans tromperie.

SOLIDARITÉ

C'est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe.

RESPECT DE L'AUTRE, RESPECT DES RÈGLES

Le respect est le sentiment de considération, d'égard, voire de vénération que l'on peut avoir envers un individu ou quelque chose. Il se manifeste par une attitude de déférence et le souci de ne pas porter atteinte à l'objet du respect, ni le heurter inutilement.

L'ÉTHIQUE

ALTRUISME

L'altruisme est un sentiment désintéressé d'amour pour autrui qui peut être instinctif ou réfléchi. Il s'oppose à l'égoïsme. En philosophie, l'altruisme est le principe du comportement qui fait du bien des autres la finalité ultime de toute action morale.

EFFICIENCE

C'est la capacité du sapeur pompier (et du service) à obtenir de bonnes performances dans un type de tâche donné. C'est l'optimisation de la consommation des ressources utilisées dans la production d'un résultat.

Autrement dit, un Canadair est efficace sur un feu de voiture, mais n'est pas efficace !

DISCRÉTION

Le sapeur pompier doit faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.